COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 17 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-sept mars, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont assemblés à la Mairie de NANTEUIL, sous la présidence de M. CLOCHARD, Maire.

<u>Présents</u>: Mmes AUZANNET, BERNARD C,ALBÉRIC, BRIAND,

BROUSSARD, DRILLAUD GAUVIN, GERODOLLE Mrs CLOCHARD, BORDAGE, AUGER, SAUVAGE

Excusés: Mmes BERNARD V, FESTINO, Mrs BILLEROT.

BRETEAU, CAILLET, MEUNIER, PARTHENAY,

SAINTON

Pouvoirs: Mme BERNARD V à Mme BERNARD C

Mme FESTINO à Mme GÉRODOLLE Mr BRETEAU à Mme AUZANNET Mr CAILLET à Mme BROUSSARD Mr SAINTON à Mr BORDAGE

Secrétaire de Séance : Mme BROUSSARD

Date de convocation et d'affichage : 07/03/2017

Séance ouverte à 21 h 00

*

1 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 FEVRIER 2017

Le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 17 février 2017. Il rappelle que cette réunion du 17 février 2017 était plus une réunion d'informations que de décisions.

2 - MISE EN PLACE DE CRÉDITS AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Délibération adressée à la Préfecture

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de mettre en place des crédits avant le vote du budget primitif communal afin de permettre le règlement des factures pour le renouvellement de divers équipements (machine à laver, matériel informatique, ...).

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré :

- ▶ DECIDE de mettre en place, en dépenses d'investissement, les crédits nécessaires sur 2017, avant le vote du budget primitif de la commune, conformément aux articles 15 à 22 de la loi n° 88-13 relatifs à la procédure budgétaire applicable aux collectivités locales. Ces crédits seront inscrits au BP 2016, lors de son adoption.
- ➤ INSCRIT une somme de 3570 € à l'article 2051-Op ONA
- ► INSCRIT une somme de 780 € à l'article 2183-Op ONA
- NSCRIT une somme de 450 € à l'article 2184-Op ONA
- AUTORISE le Maire à mandater les dépenses concernant ces articles, dans la limite des crédits ci-dessus.

3- <u>COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 (Commune, lotissement et bar)</u>

Les Comptes de Gestion 2016 établis par le receveur et les Comptes Administratifs 2016 dressés par le Maire présentent les résultats suivants :

Délibération adressée à la Préfecture

Budget Commune

Fonctionnement : Dépenses réalisées : 1 004 903,66 Recettes encaissées : 1 051 433,93

Excédent de l'exercice : 46 530,27 Excédent 15 reporté : 140 384,45

Résultat cumulé à affecter : 186 914,72

Investissement : Dépenses réalisées : 276 554,16 Recettes encaissées : 198 343,80

Déficit de l'exercice : - 78 210,36 Excédent 15 reporté : 47 925,38

Solde d'exécution de la section d'invest. - 30 284,98

Restes à réaliser dépenses : - 108 798,00 Restes à réaliser recettes :68 333,00 Besoin de financement : - 70 749,98

Budget Location du café restaurant

Fonctionnement : Dépenses réalisées : 7 099,21 Recettes encaissées : 7 611,36

Excédent de l'exercice : 512,15 Excédent 15 reporté : 735,09

Résultat cumulé à affecter : 1 247,24

Investissement : Dépenses réalisées : 3 399,00 Recettes encaissées : 6 126,76

Excédent de l'exercice : 2 727,76 Excédent 15 reporté : 2 614,73

Solde d'exécution de la section d'invest. 5 342,49

Restes à réaliser dépenses : 0 Restes à réaliser recettes : 0 Besoin de financement : + 5 342.49

Budget Location du lotissement

Fonctionnement: Dépenses réalisées: 3 582,26 Recettes encaissées: 3 582,26

Résultat de l'exercice : 0,00 Déficit 15 reporté : 0,00

Résultat cumulé à affecter : 0

Investissement : Dépenses réalisées : 26 751,48 Recettes encaissées : 0

Déficit de l'exercice : - 26 751,48 Excédent 15 reporté : 44 245,84

Solde d'exécution de la section d'invest. 17 494,36

Restes à réaliser dépenses : 0 Restes à réaliser recettes : 0

Besoin de financement : + 17 494,36

4- AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Délibération adressée à la Préfecture

Budget Commune

. Résultat de fonctionnement 2016 46 530,27 Report à nouveau 140 384,45

Résultat à affecter 186 914,72

. Résultat d'investissement 2016 - 30 284,98

Besoin de Financement	70 749,98
Restes à réaliser Recettes	68 333,00
Restes à réaliser Dépenses	108 798,00

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, décide l'affectation suivante :

*	Dotation aux réserves	70 749,98
*	Report à nouveau	116 164,74
*	Total (égal au montant à affecter)	186 914,72

Budget Location du café restaurant

*	Résultat de fonctionnement 2016 Report à nouveau	512,15
	Résultat à affecter	1 247,24
*	Résultat d'investissement 2016 Restes à réaliser Dépenses Restes à réaliser Recettes	5 342,49 0,00 000
	Besoin de Financement (+)	5 342,49

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, décide l'affectation suivante :

Report à nouveau 1 247,24

Budget Location du lotissement

*	Résultat de fonctionnement 2016 Report à nouveau	00, 0 0,00
	Résultat à affecter	0,00
*	Résultat d'investissement 2016 Restes à réaliser Dépenses Restes à réaliser Recettes	17 494,36 0,00 0,00
	Besoin de Financement (+)	17 494,36

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, décide l'affectation suivante :

Report à nouveau

0,00

5- TABLEAU TARIFAIRE UTILISATION DE LA MTL POUR LE MILIEU ASSOCIATIF:

Le Maire rappelle que cette décision avait été suspendue lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, des informations étant nécessaires auprès du Club du 3ème âge.

Le Maire réaffirme que la MTL est un outil mis à la disposition des associations communales depuis sa construction et qu'il n'adhère pas au principe de participation des associations. Mme BRIAND pense que les associations doivent être solidaires.

Le tableau annexé reprend toutes les manifestations annuelles et la facturation se fera en fin d'année.

Mme BRIAND rappelle également que les réunions (hors AG) doivent principalement être orientées vers la salle cheminée

6- <u>DÉCISION SUR AIDES DIVERSES (Groupe scolaire : classe découverte, Comité</u> des Foires de St Maixent, étudiants PCS)

Le Maire donne des détails quant au projet de financement de la classe découverte organisée par le groupe scolaire pour les classes de CM1 et CM2. Mr BORDAGE signale que l'Amicale des Agriculteurs de Nanteuil a été dissoute et qu'une partie de ses fonds a été reversée à l'APE pour aide à ce projet (300 €).

Mme BRIAND rappelle que lors de la dernière réunion, il avait été discuté d'une possible participation forfaitaire par enfant. Ce principe est donc retenu.

Le Maire rappelle enfin qu'il avait également été abordé le sujet des compensations pour frais de déplacement pour les 4 étudiants qui ont élaboré le Plan Communal de Sauvegarde. Le principe de chèques cadeaux ou bon d'achats a été retenu (100 € par personne).

Délibération adressée à la Préfecture

Le Maire rappelle à l'assemblée que les subventions communales seront votées lors de la séance budgétaire courant avril 2017.

Il donne ensuite lecture d'un courrier émanant du Comité des Foires de St Maixent l'Ecole pour l'organisation d'un concours de bovins viande « haute qualité » et donne quelques précisions, souhaitées lors des précédentes réunions, à propos de la demande de subvention du groupe scolaire pour la classe de découverte du mois de mai 2017.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré :

- DÉCIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € au Comité des Foires de St Maixent l'Ecole pour ce concours
- DÉCIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 520 € à la Coopérative Scolaire de NANTEUIL pour ce voyage scolaire
- CHARGE le Maire de verser les sommes correspondantes dès que possible.
- INSCRIRA ces sommes au budget 2017

7- CRÉATION DE POSTES (personnel communal):

Mme BRIAND, en l'absence de Mr BILLEROT, demande l'ajournement de ce point. Mme GÉRODOLLE souhaiterait que ce point soit discuté en huis clos. Il est donc décidé d'en discuter avant ou après la réunion budgétaire du 23 mars prochain.

Départ de Mr SAUVAGE

8- DEMANDE DE PARTICIPATION FORFAITAIRE UTILISATION DU STADE

Délibération adressée à la Préfecture

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le stade communal est depuis quelques années prêté à des clubs de foot extra communaux pour des entrainements et que les équipements divers sont de fait utilisés (eau, électricité ...).

Il avait été décidé en 2016 de demander une participation forfaitaire à la commune de Sainte Eanne, pour l'utilisation du stade communal par son club de foot.

Il propose au Conseil Municipal de reconduire pour l'année sportive en cours cette demande de participation financière.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- FIXE le montant forfaitaire d'utilisation du stade communal à 500 € pour l'année 2016/2017
- **CHARGE** le Maire de procéder au recouvrement de cette somme auprès de la commune de Sainte Eanne, dès que possible.

9- INDEMNITÉS DE PIÉGEURS 2017

Délibération adressée à la Préfecture

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la lutte collective contre les ragondins est toujours d'actualité sur le territoire de la commune. Il rappelle ensuite que 2 administrés participent activement à cette lutte depuis quelques années, en privilégiant le piégeage plutôt que la lutte chimique contre ce nuisible. Une subvention leur est versée en compensation des divers frais engagés.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré :

- ➤ ACCEPTE le versement d'indemnités à Messieurs BOUGOUIN André et BOURABIER Jean-Louis, comme les années passées.
- FIXE cette indemnité annuelle pour 2017 en dédommagement de leurs frais à :

- Mr BOUGOUIN André: 270 €

- Mr BOURABIER Jean-Louis : 170 €

10- COMPTE - RENDU DE GESTION.

En l'absence de Mr BILLEROT, adjoint responsable des services techniques, ce point est reporté.

11- QUESTIONS DIVERSES.

Pour décision :

Constitution d'une commission subventions aux associations : Invitation à fournir l'état des finances demandé aux associations. La date du mardi 28 mars est validée et un mail de convocation sera adressé aux conseillers municipaux dès lundi matin.

Mme AUZANNET demande pourquoi un courrier circonstancié de sollicitation de subvention est nécessaire. Mme BRIAND lui répond que, notamment l'année passée, la commission ad hoc ne savait pas si toutes les associations avaient besoin d'une subvention.

Parcelle AR159 rue de La Ripaille: Modification parcellaire retrouvée avec signature en date de 10 décembre 2004. L'acte notarié est à établir. Un courrier de demande de dédommagement a été adressé par le propriétaire. A titre d'exemple, le chemin rural de la Viollière a fait l'objet d'une compensation de 900€. Le Maire donne lecture du courrier de Mr LE COROLLER. Le Conseil Municipal demande qu'un calcul soit effectué, sur la base de la TFPNB 2016, pour estimer l'impact financier de cet oubli de régularisation. Les informations seront données aux membres du Conseil Municipal.

MTL: Restauration du bar: Suite à indemnisation par l'assureur de la partie adverse (2.728,20€), un agrandissement de la structure a été décidé par le conseil municipal. La modification n'est pas à la hauteur du résultat attendu. Le Maire estime que cette installation n'est pas très esthétique. Mme GÉRODOLLE signale que les arêtes sont mauvaises (à couper ou à arrondir). Il est décidé de repeindre le bar existant.

Maison Familiale Rurale de Vitré: Sollicitation pour l'accueil d'un apprenti . Pour les services techniques. Une réflexion est à mener pour savoir si le besoin existe (à avoir lors du budget)

Pour information :

Lotissement « Les Alisiers » : Réception de travaux « plantation des arbres » avec réserve, en raison du déplacement éventuel d'un arbre implanté à 1 m 80 au lieu de 2 m réglementaires selon une proximité des réseaux

Vente partie locative de l'ancienne mairie : Visite intéressée du directeur de l'IME de Villaine. Possibilité d'implantation du SESSAD (Service d'Education Spécialisé et de Soins A Domicile).

Rassemblement d'élus, de maires et présidents d'intercommunalité le mercredi 22 mars 2017 à la Maison de la Radio : Manifeste autour de 4 grands principes : la place et le rôle des communes et de leurs intercommunalités dans l'organisation territoriale et l'édifice institutionnel de la République ; les relations entre l'Etat et les collectivités, les politiques publiques impactant le bloc communal, le pacte financier de la mandature. La chaîne publique retransmettra les débats en direct et des informations complémentaires seront disponibles sur le site de l'Association des Maires de France. Pour information

Course de la Vallée des Sources le dimanche 2 avril 2017 : Les arrêtés ont été signés et le deuxième versement de la subvention est à prévoir.

Plainte pour dégradation de la carte du Tour de France en 2014 : Selon courrier d'information de la gendarmerie, le prélèvement biologique trouvé sur la stèle correspond au profil d'un individu connu des services de l'unité. Affaire à suivre .

Aménagement autour de l'église : Le mur en cours d'édification donne une bonne image de mise en valeur du site. Cependant, l'aménagement d'une coulée verte avec enrochement et plantations dans la cour aux canards serait réalisable pour valoriser l'ensemble (derrière la sacristie).

Plan Intercommunal d'Urbanisme: Présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) à 4 communes (Augé, Exireuil, Nanteuil et Saivres) le mercredi 19 avril 2017 20h30 à Saivres salle Edmond Proust. Puis, ce projet devra être débattu dans chaque conseil municipal des 19 communes du Haut Val de Sèvre. Le Maire invite le Conseil Municipal a en prendre note.

Dépôt sauvage d'ordures ménagères sur le chemin blanc du Mt Alaric : Plainte a été déposée à la gendarmerie le vendredi 10 mars 2017. Des indices concernant les contrevenants ont été trouvés.

Information SMC sur la redevance spéciale: La fréquence de collecte peut être <u>hebdomadaire</u> pour les salles des fêtes, cantine, restaurants, maisons de retraite qui produisent des déchets fermentescibles avec coût adapté:

- bac OM de 660 litres x 0,0015 x 52 semaines = 514,80€ HT / an
- bac EMB de 660 litres x 0,004 x 52 semaines = 68,40€ HT / an

Mme Colette BERNARD précise que l'école, la cantine et la MTL bénéficient déjà de ce type de collecte hebdomadaire. Elle en profite pour rappeler qu'il avait été envisagé de poser des protections autour des containers attribués pour la MTL afin d'éviter les dépôts intempestifs d'ordures ménagères. A voir avec les Services Techniques

Lotissement intercommunal Plaine du Peux IV : Le cabinet d'architectes et d'urbanisme SIT&A Conseils de La Rochelle a été retenu pour un montant de maîtrise d'œuvre de 32 850€ HT (9,66% du montant estimé des travaux de 340.000€ HT)

lancement des études : marsdépôt permis de construire : juin

démarrage des travaux : septembre

durée des travaux : 7 moislivraison : avril/mai 2018

Contes en chemin le vendredi 21 juillet 2017 : Au parc Gaston Fournier à 21h30. Spectacle d'une heure Rachid Abkal « Baba la France ». Possibilité d'une animation préalable. Le Maire signale que la participation des services techniques sera nécessaire et Mr BORDAGE précise que l'intervention d'un groupe musical serait le bienvenu.

Commission finances: Jeudi 23 mars à 20h00

Inauguration du petit patrimoine réhabilité effectuée le mardi 14 mars 2017 : Chantier insertion de l'AISM pour le mur de soutènement du cimetière ancien et du lavoir rue des Sources. Rassemblement place de l'Eglise à 11h00, suivi de la visite des 2 chantiers puis pot de convivialité à l'ancienne mairie

Renforcement BTA et effacement réseaux rue de la Cerisaie : Le devis de Séolis fait apparaître un montant de 15.288,60€. Reste le devis Orange entre 12 et 15.000€. Le Maire précise qu'il adressera un courrier au SIEDS afin de connaître sa réelle contribution à ces travaux

Parc éolien de Chétif-bois : En l'attente d'une prochaine information par Solvéo Energie

Festival sur Mesure 30 juin et 1er juillet 2017 : Réunion d'information effectuée le jeudi 9 mars en mairie. Le Maire et Mr BORDAGE donnent le détail de la manifestation et son organisation.

Bulletin municipal : Distribution semaines 11 et 12. Coût : 5.047,90€ TTC pour 800 exemplaires

Délivrance carte d'identité à compter du 15 mars 2017 : Comme les passeports, les CNI sont dorénavant délivrées dans l'une des 15 mairies équipées du système de bornes biométriques (St maixent l'Ecole)

APS: Un accident par bousculade sur parquet de la MTL. Le Maire s'interroge pourquoi l'activité en question n'a pas lieu dans le nouveau bâtiment. Mme ALBÉRIC lui répond que ce n'est pas une glissage sur le parquet qui est l'origine de la chute mais bien une bousculade.

Réunion d'information le mercredi 29 mars 2017 à 14h00 : Mise en concurrence des fournisseurs de produits d'entretien. *Mme AUZANNET a convié toutes les intervenantes ménage dans les différentes structures communales (école, cantine, garderie, MTL et Mairie).*

Fête des 36 Heures par Nanteuil Animation : Invitation à la réunion d'information et de préparation le vendredi 31 mars 20h30 à la MTL

Remerciements: Aucun cette fois.

Alimentation cantine : Mr BORDAGE fait savoir que le producteur « La Vallée des Tines » serait intéressé pour fournir ses produits à la cantine scolaire.

Conseil d'Ecole : Mme AUZANNET rend compte du dernier conseil d'école et des différentes demandes des enseignantes.

- Aménagement de la courette sous la salle de motricité pour y mettre des parterres
- Toilettes sèches au Parc Gaston Fournier : Mme BRIAND précise que cet équipement nécessitera de l'entretien régulier et récurrent
- Installation d'une rampe devant la maternelle
- Fermeture de la cabane à Vélos (sous réserve que cela ne soit déjà fait).

La séance est levée à 23 h 00

Pour mémoire, travaux à réaliser en régie

Etude de la liste

Avenue de la Renaissance : matérialisation de places de stationnement

Commerces avenue de la Renaissance : matérialisation de places de stationnement Eglise : décrépissage partie haute des murs du vaisseau pour mise en valeur des

pierres

Mairie : remplacement du store de la porte d'entrée, le suivi de l'entretien de l'aspirateur centralisé

Cantine: tuyaux de chauffage à peindre, boitier néon non-conforme dans la réserve, quai de déchargement des fournisseurs, construction local vestiaire avec point d'eau machine à laver

MTL: plateforme poids lourd et réfection partielle du béton désactivé face à l'accès bar, pose d'un bloc parking anti-intrusion sur l'accès béton désactivé face à la mairie avec panneau d'information « stationnement interdit sauf traiteur »

Local associatif place de l'Eglise au numéro 13 : en attente du Consuel et de la commission sécurité

Bâtiment associatif au stade : prévoir un entourage grillagé **Parc des Sapins :** rénovation en peinture du logo et du blason

Le Secrétaire de séance

Catherine BROUSSARD

Le Maire,

ean-Marie CLOCHARD

	Type de Manifestation	Date Manifestation	Tomns Occurred	GRA	GRATUITÉ
		Date Maillestation	remps occupation	ino	NON
ACCA	repas de chasse	20/05/2017	1 journée	X	
	concours de Manille	03/02/2017	1 journée	X	
	choucroute	03/03/2017	1 journée		X
	pique-nique	04/07/2017	1 journée	X	
AINES RURAUX	Méchoui	19/08/2017	1 journée		X
	Repas dansant	20/10/2017	1 journée		X
	concours de Manille	03/11/2017	1 journée		X
	Repas de Noël	15/12/2017	1 journée		\mathbb{X}
	Répétition générale	26/02/2017	1 journée	X	
	Répétition générale	05/03/2017	1 journée	X	
AKRO D'SCENE	Théâtre	11 et 12/03/2017	2 journées	X	
	Théâtre	18 et 19/03/2017	2 journées		X
	Théâtre	24 et 25/03/2017	2 journées		X
	soirée bénévoles "cabaret"	13/05/2017	1 journée	X	
CAP79					Γ
CCN	Galette des Rois	13/01/2017	1 journée	X	
	loto	29/01/2017	1 journée	X	
CONSEIL DES PARENTS	Course de la Vallée	1 et 2/04/2017	2 journées		X
	vide grenier	18 et 19/11/2017	2 journées		X
FESTIVAL SUR MESURE	Festival	30/06 et 01 et 2/07/2017	3 journées	X	
LES FINES AIGUILLES	rencontre interclub		1 journée	X	
•	Loto	09/04/2017	1 journée	X	
LNA	audition	8 ou 9/06/2017	1 journée	X	
	gala	23, 24 et 25/06/2018	3 journées		X
	36 H	2,3,4,5/06/2017	4 journées	X	
NANTEUIL ANIMATIONS	repas bénévoles	08/10/2017	1 journée	X	
1	marché de Noël	03/12/2017	1 journée		X
	Réveillon St Sylvestre	30,31/12/2017 et 01/01/2018	3 journées		X
VTT PASSION	Galette des Rois	08/01/2017	1 journée	X	
	Chouette Rando	9 et 10/09/2017	2journées	X	
		The state of the s			l

1 ere manifestation gratuite

1 ère manifestation gratuite

1 ère manifestation gratuite

1 ère manifestation gratuite

1 ère manifestation gratuite

1^{ère} manifestation gratuite

1 ère manifestation gratuite